



SANTÉ



Centre départemental de santé de Ribérac : un moyen de proximité supplémentaire pour lutter contre la désertification médicale

Le centre départemental de santé de Ribérac a été inauguré jeudi 6 avril. La structure, qui fonctionne avec des médecins salariés par le Département, fait partie des solutions déployées pour faire face à la désertification médicale et aux difficultés croissantes d'accès aux soins.

Publié le 06 avril 2023

Parce que la désertification médicale et les difficultés croissantes d'accès aux soins rencontrées par les Périgourdiens ne doivent pas être une fatalité, le Conseil départemental de la Dordogne a décidé de créer des centres départementaux de santé.

Un premier centre a vu le jour à Excideuil en 2019, puis un deuxième à Saint-Médard-de-Mussidan en 2021, un troisième à Ribérac fin 2022, et enfin une antenne de Saint-Médard-de-Mussidan à Saint-Astier en février 2023.

Le centre de santé de Ribérac a ouvert ses portes le 1^{er} novembre 2022. Il fonctionne avec un équivalent temps plein de médecin généraliste, et un médecin qui assure des vacations à hauteur de 8h par semaine. Le 1^{er} mai prochain, un deuxième médecin rejoindra l'équipe en place. Il exercera à 80%, soit quatre jours par semaine.

Des médecins salariés, concentrés sur la pratique de la médecine

Les médecins qui exercent à Ribérac sont salariés par le Département. La collectivité finance également le secrétariat médical chargé de l'accueil, la prise de rendez-vous, l'orientation et le suivi du tiers-payant, et assure le fonctionnement général. Deux secrétaires médicales sont affectées à ces tâches.

"J'ai décidé de rejoindre le centre de santé et d'exercer comme médecin salarié pour me concentrer sur la médecine et ne faire que de la médecine", explique le docteur Pauline Hubert, qui viendra renforcer l'équipe au 1^{er} mai.

Le centre de santé dispose d'équipements médicaux de haute qualité tels qu'un

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/centre-departemental-de-sante-de-riberac-un-moyen-de-proximite-supplementaire-pour-lutter-contre-la-desertification-medicale-22333511?>

électrocardiographie, un échographie, etc. qui permettent la réalisation sur place et sans délai d'examens complémentaires.

Depuis son ouverture, il a reçu plus de 1.600 patients et a pratiqué plus de 2.000 actes.

Une réussite permise grâce à un double partenariat

L'installation et l'ouverture du centre départemental de Ribérac ont été permises grâce à un partenariat étroit entre le Département, la Ville de Ribérac et la Communauté de communes du Périgord Ribéracois, traduit au travers d'une convention tripartite.

Dans ce cadre, la commune assume les charges de location auprès de la SCI du Pôle de Ribérac, propriétaire des locaux et aménagés pour l'activité du centre de santé, le Département de son côté assume les charges d'exploitation propres au centre, tandis que la Communauté de communes apporte un fonds de concours.

Une manière d'exercer innovante

A travers le déploiement de ces structures de soins de proximité, le Département poursuit plusieurs objectifs : offrir un accès aux soins aux habitants des zones sous-dotées en médecine libérale et éviter le non recours aux soins ; contribuer à l'attractivité des territoires ruraux en maintenant une offre de soins de proximité, mais également accompagner les publics âgés, précaires et fragiles en complémentarité de l'action sociale du Département.

Les centres départementaux de santé s'inscrivent également dans la volonté du Département de proposer aux médecins une nouvelle manière innovante d'exercer : en salariat, en équipe, intégrée aux compétences médico-sociales de la collectivité, en coordination avec les acteurs locaux de santé. Ce mode d'exercice permet aux professionnels de santé de se consacrer aux soins en les déchargeant des tâches administratives et de la logistique.

Une offre de soins supplémentaire

Les professionnels du centre de Ribérac rejoignent les propos tenus par leurs consœurs et confrères, qui exercent à Excideuil et Saint-Médard-de-Mussidan en faisant le constat que cette offre de soins supplémentaire permet à de très nombreux patients la reprise d'un suivi médical interrompu ou inexistant, faute de trouver un médecin traitant.

De même, les centres départementaux de santé accueillent de nombreux patients atteints de pathologies chroniques, nécessitant un suivi régulier et complexe.

A noter que l'un des médecins du centre participe à la permanence des soins ambulatoires (gardes les soirs et week-ends), au même titre que ses confrères libéraux.

Inauguration du Centre départemental de santé de Ribérac



<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/centre-departemental-de-sante-de-riberac-un-moyen-de-proximite-supplementaire-pour-lutter-contre-la-desertification-medicale-22333511?>

